This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD LIBRARIES

[Buchet, G.]

Mission Buchet.

STANFORD LIBRARIES

STANFORD LIBRARIES

DT 310
B 919

STANFORD LIBRARIES

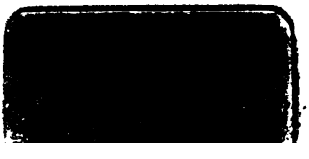

STANFORD LIBRARIES

Buchet, Gaston

MISSION BUCHET

STANFORD LIBRARIES

RAPPORT SOMMAIRE D'ENSEMBLE

Extrait du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*

PUBLICATION
DU
COMITÉ DU MAROC
21, Rue Cassette, 21
PARIS

1906

DT310
B919

DT310
B11

29876

MISSION BUCHET

RAPPORT SOMMAIRE D'ENSEMBLE

A Monsieur le Président

du Comité du Maroc.

Certaines circonstances pénibles retardèrent la rédaction de mon rapport détaillé au ministère de l'Instruction publique et l'utilisation complète des matériaux recueillis au cours de mon dernier séjour au Maroc qui dura près de deux ans.

Le Comité du Maroc ayant bien voulu m'aider et me charger d'une mission dans le Nord-Ouest de l'Empire chérifien, ce dont je ne saurais trop le remercier, il m'a semblé ne pouvoir retarder davantage l'envoi d'un rapport même sommaire, simple énumération des recherches de nature très variées que j'ai accomplies en cette région.

Je crois avoir rempli le programme de recherches scientifiques que j'ai tracé dans mon rapport de 1901 au ministère de l'Instruction publique et que ce dernier a bien voulu approuver en me confiant une nouvelle mission. Evidemment le sujet est loin d'être épuisé; ces recherches demande-

ront à être développées et complétées ; mais bien que trop souvent imparfaites, elles jetteront une certaine lumière sur les divers ordres de faits qu'elles embrassent ou simplement côtoient (1).

I. — Géodésie et topographie.

J'ai rejoint au moyen d'une triangulation géodésique expéditive, s'appuyant sur les sommets de la triangulation hydrographique du détroit de Gibraltar, les six principales villes du Nord-Ouest du Maroc : Tanger, Ceuta, Tétouan, Ouezzan, Ksar-el-Kebir et Larache.

La jonction des trois premières villes est très suffisamment solide; celle des trois dernières, particulièrement pour Larache, a besoin d'être consolidée.

La brume, si fréquente dans cette région du Maroc, ne m'a pas permis de faire des visées précises sur ces trois derniers points.

Bien que je ne l'aie pas encore construite, il est extrêmement probable que cette triangulation déterminera avec une précision suffisante, souvent à 30″ près, une foule de points, sommets de montagnes, villages, etc., sur la position desquels nous n'avions que des données vagues, ou même dont l'existence n'était point connue, et qui, maintenant, pourront servir de signaux naturels permettant de prolonger jusqu'à Fez une triangulation expéditive appuyée sur la triangulation régulière du détroit de Gibraltar.

Mes excursions dans les montagnes au Sud de Tétouan modifieront très probablement profon-

(1) Le 30 septembre 1905, j'ai adressé de Tanger, au ministère de l'Instruction publique, une note sommaire analogue à celle-ci quoiqu'un peu moins développée à divers points de vue.

dément l'itinéraire Tétouan-Chechaouen tracé par M. de Foucauld ; elles amèneront peut-être aussi des changements importants dans le tracé des diverses chaînes du Rif (1).

Je crois utile, dès maintenant, de bien établir le fait suivant : Je suis le premier ayant proposé et exécuté une triangulation géodésique du Nord-Ouest du Maroc en s'appuyant sur les sommets de la triangulation régulière du détroit de Gibraltar. C'est aussi le premier essai de triangulation qui ait été fait au Maroc ; du reste, avant mes recherches, on admettait que l'emploi d'un théodolite était impossible dans ces pays, si ce n'est peut-être dans certaines circonstances tout à fait exceptionnelles.

Le programme de cette triangulation date de 1901 ; le commencement de son exécution remonte au 7 décembre 1902.

II. — Géologie.

Au cours de mes itinéraires, j'ai recueilli de nombreux échantillons géologiques, repérés avec soin, ce qui me permettra, avec le concours de M. Gentil, professeur à la Sorbonne, de tracer la carte géologique de presque toute la région triangulée et de tracer à grande échelle une esquisse géologique des environs immédiats de Tétouan (2).

Dans l'une des dernières excursions que j'ai faites dans cette région — du 1er septembre au 17

(1) En 1903, j'ai tracé une esquisse au 1/40.000e de l'Adjera. Cette carte n'a pas encore été publiée, je continue à la compléter.

(2) Je profite de l'occasion pour remercier M. Gentil de l'extrême bienveillance qu'il n'a cessé de me montrer. Pour ce qui concerne la géologie de cette région du Nord-Ouest du Maroc, je ne saurais mieux faire que de renvoyer au si intéressant ouvrage de M. Gentil : *Explorations au Maroc en* 1906.

du même mois — j'ai découvert un beau gisement de fossiles, plantes et animaux marins qui, je crois, n'avait pas encore été signalé. Il ne s'agit pas de celui indiqué par M. Lenz comme contenant des traces de plantes. J'y ai recueilli de nombreux échantillons. J'ai pu suivre dernièrement la limite du Permien vers le Rif. Ce terrain semble s'étendre vers l'Est, sous forme d'une bande littorale appuyée sur les dernières pentes du Djebel Beni-Hassan.

Les argiles à poterie des environs de Tétouan m'ont fourni une nombreuse collection de fossiles tertiaires (1).

III. — Zoologie et botanique.

J'ai continué mes diverses recherches zoologiques, pêches au filet fin, en mer et dans les eaux douces, etc. Le Muséum d'histoire naturelle se trouvera en possession de matériaux assez considérables — en tenant compte de mes collections recueillies les années précédentes — pour permettre un inventaire zoologique et botanique (lichens et algues) de cette région du Maroc. Il serait à souhaiter de voir étudier ces diverses collections le plus promptement possible.

Je n'insiste pas sur mes recherches concernant l'étude des pêches. J'ai déjà publié dans le Bulletin une note sur la pêche à la sardine (2), prochainement j'aurai l'honneur d'adresser au Comité du Maroc une deuxième note sur le régime de la sardine dans les parages de Tanger.

---

(1) Au-dessus du cimetière musulman j'ai recueilli dans les tufs ou plutôt dans les travertins quaternaires une collection de plantes fossiles. Diverses espèces de lauriers semblent avoir été particulièrement abondantes.

(2) *Bulletin du Comité de l'Afrique Française, Rens. Col.*, n° 2 *bis*, p. 100, février 1905.

Cette question des pêches est si importante au point de vue économique qu'elle demande à être traitée avec les développements nécessaires.

IV. — Zootechnie.

J'ai entrepris avec M. Dehors, vétérinaire à Tanger, l'étude des races des moutons marocains. Nous avons déjà réuni une collection de crânes et de photographies. Cette étude donnera probablement des résultats intéressants non seulement au point de vue de la zootechnie proprement dite, mais aussi à celui de l'archéologie et l'ethnographie, en jalonnant les migrations humaines au même titre que les produits de l'art et de l'industrie.

Il y aura lieu de comparer les races marocaines au plus grand nombre possible de dessins et de sculptures antiques représentant des animaux domestiques. Le Musée du Louvre fournira une série importante de documents de cette nature.

V. — Ethnographie et anthropologie.

Je continue la série de mes photographies ethnographiques dont beaucoup sont demi-nature, face et profil. Bien que ces très grandes photographies soient obtenues directement, elles ne présentent cependant pas de déformation apparente, car elles sont faites avec un téléobjectif à une distance de six mètres environ.

L'usage du téléobjectif pour l'obtention directe de grands portraits est trop peu répandu ; il est cependant précieux au point de vue ethnographique et ne présente pas de très grandes difficultés.

Je réunis une collection de poteries marocaines, particulièrement des poteries rifaines blanches et noires. J'espère que l'étude de ces poteries, tribu par tribu, permettra de tirer certaines conclusions intéressantes.

En fait de pièces anthropologiques, je rapporte cinq crânes ; l'un d'eux appartient à une sépulture marocaine relativement ancienne ; deux autres m'ont été donnés par M. Liorel, architecte à Tanger ; ils paraissent remonter au moins à l'antiquité classique et proviennent des travaux exécutés sur l'emplacement de l'ancienne légation de France. Enfin, j'ai recueilli les deux derniers crânes dans des tombes mégalithiques des environs de Tanger ; ils sont malheureusement réduits en un grand nombre de fragments. Leur reconstitution, au moins partielle, paraît possible, mais elle sera très laborieuse. En mon précédent voyage j'avais recueilli un crâne très dolichocéphale paraissant ancien ; il est au laboratoire d'anthropologie du Muséum.

VI. — Archéologie.

1° *Préhistorique.* — J'ai commencé l'inventaire des grottes, cavernes et abris sous roches.

J'ai relevé un assez grand nombre de stations préhistoriques renfermant des silex taillés, des poteries primitives ou des foyers. Qu'il s'agisse de grottes, ou de stations à l'air libre, leur mobilier était toujours pauvre.

De petites grottes creusées dans les parois d'une vallée qui érode le plateau quaternaire, située entre le massif du cap Spartel et les grottes d'Hercule, m'ont donné, il y a quelques années déjà, une série de silex taillés, quelques débris de poteries néolithiques, un os travaillé en forme de gouge, de très nombreuses coquilles marines

et terrestres, des ossements divers, des vestiges très nets de foyers, des débris de grandes urnes probablement puniques et enfin des médailles romaines.

Il semble qu'au Maroc l'industrie néolithique existait encore aux temps historiques. Cependant il ne faut pas attacher une trop grande importance au mélange d'objets romains et néolithiques, car le sol de ces grottes a été plus ou moins remanié par les renards et les lapins. Quoi qu'il en soit, elles semblent avoir de tout temps servi de refuges aux pêcheurs, aux pirates et aux naufragés.

En fait d'instruments intéressants, je signalerai un très petit disque taillé avec soin, quelques silex à dos abattus, et des lames à encoche; si je ne me trompe, ces deux dernières formes n'avaient pas encore été recueillies au Maroc.

Au Sud des mêmes grottes, sur une éminence située au bord de la Daïa de Sidi-Kassem, existe un groupe de tombes mégalithiques signalé par Tissot. J'ai fouillé trois de ces tombes avec la collaboration, ou plutôt en présence de M. Salmon.

Ces recherches m'ont donné quelques fragments de poteries néolithiques, divers ossements humains presque entièrement désagrégés par les radicelles des arbres environnants. Les deux crânes dont j'ai parlé précédemment proviennent de ces tombeaux.

Je n'ai pu rencontrer un seul fragment de pierres travaillées ou de métal. L'une de ces tombes renfermait un squelette très nettement coloré en rouge par un léger lit d'argile très ferrugineuse. La coloration était certainement intentionnelle, car le sol dans lequel sont creusés ces tombeaux, en aucune de ses parties ne présentait de veines ferrugineuses colorées et l'action élective des ossements, qui doit se produire dans cer-

tains cas, ne peut être invoquée ; les deux autres tombes en effet, dont les conditions de gisement sont absolument comparables, renfermaient des os non colorés.

Ce fait est important; car c'est la première fois, je crois, qu'un squelette intentionnellement coloré en rouge est signalé dans l'Afrique du Nord. Il existe encore quelques-unes de ces tombes que je me propose de fouiller à mon prochain voyage.

2° *Ruines de Ksar-es-Seghir.* — La partie inférieure de la vallée de Ksar-es-Seghir, qui se termine par une petite baie assez bien abritée du vent Ouest par une pointe rocheuse escarpée, paraît avoir été habitée de toute antiquité. Les vestiges des civilisations les plus diverses s'y superposent, ou plutôt s'y juxtaposent.

Sur la rive droite de l'oued, près de son embouchure, s'élèvent les ruines imposantes d'une grande forteresse arabe. Les Portugais qui l'occupèrent la modifièrent profondément en l'entourant d'une grande muraille d'enceinte qu'un long couloir fortifié prolonge jusqu'à la mer.

Il y a trois ou quatre ans je dressai le plan de cette citadelle telle qu'elle se présente actuellement. Autour de cette belle ruine, parmi les broussailles impénétrables piquées de grands arbres, on rencontre de nombreux vestiges de constructions importantes paraissant remonter à l'antiquité classique. Leur étude est rendue très difficile par ce fourré tissé de ronces et de lianes. Des vestiges de même nature semblent s'échelonner dans la vallée.

De l'autre côté de l'oued, se détache sur le ciel une ligne de remparts primitifs qui enserrent le dos d'âne, long et étroit, de la pointe de Ksar es-Seghir.

A l'intérieur de cette enceinte, édifiée en pierres sèches, au moyen de blocs bruts de formes et

de grosseurs variées, parmi les grandes broussailles, on remarque des amas de pierre, vestiges d'habitations très frustes, maintenant entièrement écroulées. Certaines de ces maisons présentent des encadrements de porte dont la perfection contraste singulièrement avec la construction si primitive des murailles. Les seuils, les montants, et sans doute les linteaux de ces portes, étaient faits de longues pierres soigneusement taillées, souvent même à pans coupés. Au milieu de ces constructions — peut-être groupées sans ordre ou au contraire alignées pour former des rues — les broussailles impénétrables ne m'ont pas permis de pousser suffisamment loin l'examen de ces villages, pour résoudre la question — on remarque de grandes cavités creusées dans le grès et pleines d'eau : c'étaient probablement des citernes. Certaines portions de l'enceinte sont construites au moyen de pierres soigneusement taillées. Il en est de même d'une tour ronde qui semble défendre la base de la pointe. Si l'on fait abstraction de ces régions très peu étendues qui indiquent une civilisation déjà avancée et qui ont peut-être été surajoutées, ou au contraire utilisées par les constructeurs de l'enceinte en pierres sèches, on est frappé de l'analogie existant entre ce village fortifié et les nombreuses ruines primitives que l'on rencontre en Espagne et qui furent si bien décrites par M. Cartailhac et par M. Paris (1).

Malheureusement, l'embroussaillement extrême de toute cette région rendait il y a trois ans l'étude de ces ruines très difficile ; depuis, les charbonniers ont poursuivi leur œuvre de déboisement. J'espère donc prochainement, grâce aux

(1) E. Cartailhac. *Ages préhistoriques de l'Espagne.* Paris, 1886. — P. Paris. *Essais sur l'Art et l'industrie de l'Espagne primitive.* Paris, 1903.

nombreux amis que je possède dans l'Andjera, pouvoir y entreprendre des fouilles intéressantes et en donner le plan détaillé.

J'ai dressé, il y a longtemps déjà, une carte à grande échelle 1/1.000e de la partie inférieure de l'oued Ksar-es-Seghir, indiquant les rapports de ces diverses ruines entre elles et leurs relations avec les formes du terrain.

3° *Ruines de Souïars.* — A quelques kilomètres vers le Sud-Ouest de Tétouan, sur la rive gauche de l'oued Bou-Sfeha ou oued Martine, on rencontre de très importantes ruines antiques. Ces ruines, qui ne s'élèvent plus guère au-dessus du sol, couronnent un éperon qui, s'avançant vers le fleuve qu'il commande, domine une plaine fertile.

Toute la surface du plateau est coupée de traînées de grands blocs de pierre assez grossièrement taillés. Beaucoup de ces blocs sont encore en place et délimitent des lignes de murailles ou des parois de constructions rectangulaires allongées. La partie la plus élevée du plateau était couronnée par une forteresse presque carrée flanquée de quatre tours d'angles dont l'une commande directement le coude du fleuve. Cette forteresse était alimentée par une conduite d'eau cimentée qui allait capter les sources des pentes voisines. Une longue muraille, aux courbes compliquées, dont les vestiges sont souvent difficiles à reconnaître, entourait la forteresse carrée et tout l'espace occupé par les constructions à grand appareil.

Tout le terrain ainsi délimité est couvert de débris de poteries de nature et sans doute de provenance variées.

Aux fragments de grands vases faits de terre grossière mêlée de petits cailloux, aux pointes d'amphores, obtuses ou très effilées, portant souvent des signes tracés dans la terre encore molle,

HOOVER WAR COLLECTION

viennent s'ajouter de nombreux tessons noirs ou rouges, pétris d'une argile extrêmement fine appartenant à des vases de petite dimension, à des coupes, ou à des plats de grand diamètre et peu profonds. Cette dernière céramique paraît d'origine grecque ou romaine, tandis que la première est peut-être de fabrication locale (?).

Enfin tout cet espace, limité par les vestiges de muraille, renferme aussi de nombreuses briques de types variés — l'une d'elles porte un commencement d'inscription latine malheureusement trop incomplet — des fragments de meules antiques, taillés dans une roche volcanique, des scories ou laitiers et des pierres plus ou moins vitrifiées ayant subi une haute température.

Il semble qu'en ce lieu il a dû anciennement exister une industrie métallurgique ou céramique assez importante. Les scories et les matériaux vitrifiés que j'ai rapportés fourniront probablement des renseignements précis à ce sujet. Sur tout l'emplacement de ces ruines on ne retrouve aucune trace de fours à chaux ou de briqueteries indigènes pouvant expliquer la présence de ces matériaux vitrifiés. Je dois ajouter à cette énumération un fragment de verre antique, un grattoir et une pointe de flèche en silex.

Les fouilles très sommaires que j'ai pratiquées le long d'une très grande pierre qui paraît avoir été un seuil de porte, encore en place, m'ont simplement donné deux urnes cinéraires, très brisées, contenant encore des cendres mélangées d'ossements calcinés, et tout près de ces vases, des os et des dents d'animaux domestiques (?) ainsi que des coquilles marines.

La muraille extérieure et toutes les constructions en grand appareil paraissent être puniques; tandis que la forteresse carrée est sans doute d'origine romaine. Un pan de mur mince, haut de quelques mètres, se dresse sur l'emplacement

de cette forteresse ; il paraît d'origine arabe (?).

Très probablement dans les temps historiques de grandes embarcations pouvaient remonter le fleuve jusqu'à cet établissement, et même au delà. Si l'on en croit les habitants des villages voisins, il existerait encore dans la plaine, le long de l'affluent de droite, des rochers portant de gros anneaux de fer qui paraissent avoir été destinés à amarrer des bateaux ; je n'ai pas eu le temps de vérifier cette assertion.

En 1904, j'ai tracé un plan provisoire et approximatif de ces ruines au moyen de la boussole Peigné ; ayant fait la connaissance du propriétaire de ce lieu, un montagnard fort aimable et très sûr, j'espère pouvoir entreprendre des fouilles en toute tranquillité malgré le voisinage des Beni-Iders.

4° *Ruines antiques de l'Ouedras.* — A gauche de la route allant de Tanger à Tétouan, sur le territoire des Ouedras, en face de Zinats, apparaissent des assises de pierres taillées : un grand nombre de ces blocs, d'assez grande dimension, présentent des cavités sans doute destinées à recevoir des tenons métalliques propres à relier solidement les assises entre elles. Ces vestiges de muraille enserrent un espace assez étendu en épousant les contours arrondis du mouvement du terrain sur lequel ils s'élèvent. Toute cette surface est plus ou moins encombrée de ruines et de décombres ; pour lever le plan de ces constructions indécises, il faudrait se livrer à des sondages.

Ces ruines, qui ont déjà été signalées, entre autres par M. de Foucauld, n'ont jamais, je crois, été méthodiquement explorées. Un premier examen, très superficiel du reste, ne m'a fourni aucun fragment de poterie antique.

D'après les traditions locales, il y aurait eu là un très ancien établissement arabe ou berbère, et, naturellement, un grand trésor y serait enfoui. Il

est très possible qu'il y ait superposition, au moins en certaines parties de ces ruines étendues : des fragments de maçonnerie, ne paraissant pas antiques, rencontrés un peu à l'Ouest des ruines principales, le donneraient à penser.

5° *Aïn-Dalia.* — Au bas des collines de grès qui, à quelques kilomètres au Sud de Tanger, ferment l'horizon tout près de la route de Fez à Aïn-Dalia, existent des vestiges antiques signalés par Tissot. Un examen très superficiel de ce lieu m'a donné des tessons d'amphore, des vases antiques en terre rouge très fine, de grandes briques, des fragments d'objets divers en fer, en plomb et en bronze ou en cuivre — une analyse renseignera à ce sujet — des morceaux de scories pesantes paraissant provenir d'opérations métallurgiques; enfin, la moitié d'une grosse perle verte, cannelée en pâte siliceuse, peut-être d'origine phénicienne (?), et un débris de poterie présentant en relief un fragment de dessin intéressant. C'en est assez pour prouver tout l'intérêt qu'il y aurait à faire des fouilles en ce lieu. J'espère prochainement pouvoir compléter cette petite collection.

6° *Ruines antiques de l'oued Alian.* — Dans l'Andjera, près de l'embouchure de l'oued Alian, existent des ruines antiques paraissant importantes; ne les ayant vues que la nuit, je ne puis que les signaler, mais là encore, il me sera facile de faire des fouilles.

7° *Indemmas.* — Dans les environs de Tétouan, tout près de M'Kidassem, sur le flanc très abrupt d'une montagne anciennement aménagée en terrasses successives par des murs de soutènement en pierres sèches, on remarque d'anciennes constructions qui s'élèvent au milieu d'un terrain absolument inculte, envahi par les buissons et couvert d'éboulis provenant des crêtes rocheuses dominantes.

L'une de ces maisons que j'ai mesurée avait 6^m50 sur 2^m50 (dimensions intérieures) ; ses murs s'élevaient encore à 1 ou 2 mètres au-dessus du sol, ils étaient faits de blocages soigneusement maçonnés, mesuraient 0^m54 d'épaisseur et reposaient sur un soubassement haut de 0^m40 et dépassant extérieurement la muraille de 0^m33.

En semant un peu d'orge sur l'une des terrasses, on aurait rencontré, il y a quelques années, deux ou trois squelettes qui ne furent pas considérés comme des restes musulmans.

Sur toute l'étendue de ces ruines, j'ai rencontré de nombreux fragments de poteries souvent vernissées, vertes ou jaunes. Ils paraissent anciens ; mais la plupart au moins ne sont pas antiques. Je n'ai pu recueillir aucune tradition ou souvenir se rapportant à cet ancien village nommé Indemmas, les gens de M'Kidassem prétendent simplement qu'il n'a pas été construit par des musulmans. Tout le terrain environnant a dû être anciennement cultivé avec soin, comme en font foi les restes des terrasses très bien aménagées. Quoi qu'il en soit, ces ruines me paraissent relativement récentes, ainsi que semble l'indiquer la nature des poteries. Il est vrai que ces dernières ont pu être apportées depuis peu par les laboureurs qui ont peut-être continué à cultiver pendant un certain temps ce terrain aménagé en gradins horizontaux.

8° *Tombes anciennes du cimetière israélite de Tétouan.* — L'ancien cimetière israélite de Tétouan renferme deux types de tombes intéressantes. Certaines de ces pierres tombales — ce serait, paraît-il, les plus anciennes — sont très simples et dépourvues d'inscriptions ; elles ont la forme de fers de flèche triangulaires à section transversale en forme de toit. Les autres qui, bien qu'anciennes, seraient cependant plus récentes, présentent de grandes inscriptions profondément

gravées et sont ornées de sculptures compliquées généralement très fortement détachées du fond.

La partie de la pierre tombale qui porte l'inscription est circulaire, tandis que la région sculptée d'ornements va en se rétrécissant de la tête vers les pieds, offrant ainsi la forme d'une gaine. Il semble que l'on est en présence d'un tombeau anthropoïde très fortement stylisé, rappelant vaguement les sarcophages égyptiens; j'ai commencé le moulage et l'estampage de ces intéressants tombeaux.

9° *Vestiges d'anciens remparts autour de Tétouan.* — Sur le rebord Sud du plateau du tuf quaternaire sur lequel s'élève Tétouan, à quelques dizaines de mètres de l'enceinte actuelle de la ville, on remarque les restes d'une ancienne tour ronde, ou d'une sorte de bastion de très grand diamètre. J'ai indiqué la position de cette ruine sur l'esquisse provisoire de Tétouan, au 1/5.000e qui a paru dans le numéro de décembre 1905 du *Bulletin du Comité de l'Afrique Française*. Je ne sais si cette ruine avait déjà été signalée, ni quelle est sa signification ou son importance; je me suis contenté simplement de relever sa position par rapport aux remparts actuels. J'ignore si elle est en connexion avec une ancienne muraille étendue.

10° *Chambre sépulcrale à coupole et urnes de formes archaïques découvertes à Tanger.* — Une trouvaille très intéressante a été faite par M. Liorel, architecte à Tanger. En démolissant l'ancienne légation de France, il rencontra à une assez grande profondeur de nombreux squelettes. Ces ossements, malheureusement, furent précipités à la mer. Quelque temps après, il trouva encore deux nouveaux squelettes, et il fut assez aimable pour me donner les deux crânes auxquels s'ajouta une inscription latine sur une petite plaque de marbre, un petit vase noir, mal-

heureusement brisé, en terre très mince, tourné avec soin, et sur la surface duquel on avait surajouté des rangées de saillies, paraissant destinées à figurer le fruit d'un conifère. Il me donna encore deux grandes urnes cinéraires d'apparence archaïque : l'une en forme de marmite sphérique munie de son couvercle et encore pleine d'ossements calcinés, l'autre d'un galbe très simple, mais élégant, se rapprochant de la forme ovoïde; elle est décorée par une série de cercles noirs et rouges. Ces différents objets ont été trouvés dans le voisinage des squelettes, mais dans des relations réciproques que j'ignore.

Plus tard, malheureusement, pendant un de mes séjours à Tétouan, M. Liorel, toujours en poursuivant les mêmes travaux, découvrit une chambre sépulcrale à coupole, à laquelle on accédait par un puits débouchant dans une galerie. La chambre principale était flanquée d'une annexe latérale contenant des ossements calcinés; tandis que la chambre elle-même renfermait une très grande quantité de vases de natures diverses dont certains présentent des formes archaïques. Cette sépulture paraît avoir été violée, ou plutôt utilisée de nouveau, à une époque indéterminée, c'est peut-être ce qui expliquerait la présence de poteries semblant assez éloignées les unes des autres.

La nature des travaux dont était chargé M. Liorel le força à démolir presque immédiatement la chambre sépulcrale qu'il venait de découvrir. Il en mesura cependant avec soin toutes les parties et, ne se départissant point de son obligeance habituelle, il me promit de me dessiner le plan de ce monument et de me réserver l'étude du mobilier funéraire qu'il contenait. J'ai dû quitter Tanger avant d'être en possession de ces documents si intéressants. A mon retour au Maroc, je photographierai toutes les pièces céramiques en

possession de M. Liorel, avant qu'elles ne se dispersent.

Les deux grandes urnes cinéraires que je possède me semblent avoir les plus grands rapports avec deux vases de même destination conservés, l'un à l'Académie d'Histoire de Madrid, l'autre au Musée du Louvre, où ils sont considérés comme étant d'origine ibérique (1).

Bien qu'avant mon départ de Tanger je n'aie pu examiner que très superficiellement les poteries trouvées dans le tombeau à coupoles, il m'a semblé que certaines d'entre elles rappelaient les formes archaïques des anciennes poteries espagnoles.

Le tombeau lui-même, d'après le peu que j'en sais actuellement, me paraît présenter certaines analogies avec les chambres sépulcrales à coupoles, découvertes dans le Sud de l'Espagne et signalées par divers auteurs, entre autres par MM. Siret, Bonsord et Leit de Vasconcellos (2).

Enfin, si à cette céramique et à cette architecture funéraire qui semblent avoir des rapports avec l'art des Ibères, on ajoute la grande analogie présentée par les ruines de la pointe de Ksar-es-Seghir, avec certains « Pueblos desplobados » d'Espagne, on arrive à cette conclusion, ou plutôt à cette supposition, vraisemblable en elle-même, c'est qu'avant l'occupation romaine du Maroc, ou pendant cette dernière, il exista des colonies ibériques sur la rive africaine du détroit de Gibraltar.

Les matériaux dont je dispose actuellement

---

(1) M. Paris les a figurés dans son si intéressant ouvrage sur l'*Art et l'industrie de l'Espagne primitive*, t. II, p. 35 et 105.

(2) Henri et Louis Siret. *Les premiers âges du métal dans le Sud-Est de l'Espagne*. Anvers, 1887. — Georges Bonsor. Les colonies agricoles pré-romaines de la vallée du Bétis (*Revue archéologique de* 1899). — Leit de Vasconcellos. *Religiõe de Lusitania*, 1902.

sont trop insuffisants pour permettre d'étayer solidement cette hypothèse, mais j'espère pouvoir bientôt réunir de nouveaux documents qui peut-être la confirmeront.

Il est possible que l'ethnographie vienne corroborer cette supposition; en effet, les montagnards de la presqu'île qui s'avance vers l'Espagne présentent certains caractères, très difficilement définissables, mais réels, qui les différencient des populations voisines, et il se peut que cette dissemblance relative tienne à un apport de sang ibère plus considérable dans cette région que dans toute autre. L'étude des poteries rifaines, tribu par tribu, mettra peut-être en évidence des affinités de même nature; car cette céramique semble présenter quelques analogies lointaines avec les vases ibéro-mycéniens.

J'ai commencé, comme je l'ai dit, à réunir une collection de poteries rifaines, mais il faudra qu'elle soit très nombreuse et surtout d'origine soigneusement déterminée avant d'essayer d'en tirer une conclusion.

Enfin, l'étude des animaux domestiques du Maroc, particulièrement celle des moutons, jettera sans doute une certaine lumière sur cette question; car une très grande similitude semble déjà apparaître entre les races de mouton habitant les deux rives du détroit.

Une fois cette similitude bien constatée, il restera à déterminer à quelle époque elle a commencé à se manifester : l'étude des ossements d'animaux domestiques, recueillis dans toutes les stations archéologiques, au Maroc et en Espagne, répondra probablement à ce *desideratum*.

Je n'ai formulé cette hypothèse — de la présence de vestiges de colonisation ibérique sur la rive africaine du détroit de Gibraltar — que pour indiquer le sens dans lequel j'ai l'intention de poursuivre ces recherches, et non pas pour sou-

tenir une thèse : c'est simplement pour examiner certains groupes de faits à ce point de vue, pour voir s'ils peuvent être coordonnés dans ce sens, ou si, au contraire, ils ne présentent entre eux aucun lien de cette nature.

Du reste, cette hypothèse est si vraisemblable en elle-même, qu'elle a peut-être déjà été formulée, mais je ne sache pas qu'on ait essayé de la vérifier.

Il ne faut pas oublier qu'aucun des matériaux cités dans cette note n'a été complètement étudié ; ce rapport ne contient guère que les impressions d'un voyageur dont beaucoup peuvent être erronées. Pour risquer une hypothèse, même provisoire, je devrais soumettre ma moisson à de nombreux spécialistes.

M. Davin, propriétaire de la Villa de France, à Tanger, a bien voulu me permettre de mouler une inscription romaine qu'il possède depuis de longues années. Cette pierre a fait partie du pavage d'une rue, en face de la grande mosquée de Tanger ; aussi est-elle usée par places. Cette inscription a peut-être déjà été publiée, je n'ai pas encore eu le temps de faire des recherches à ce sujet ; quoi qu'il en soit, je profite de l'occasion pour remercier M. Davin de sa grande obligeance.

VII. — Relations avec les indigènes.

Malgré les temps exceptionnellement troublés que traverse le Maroc depuis plusieurs années, mes rapports avec les tribus ont toujours été très bons, et le nombre de mes amis s'est considérablement augmenté, non seulement chez les Djebalas, mais encore dans le Rif : aussi ai-je pu me livrer à mes recherches habituelles et parcourir le pays, de jour et *de nuit*, même pendant

les périodes les plus agitées, sans rencontrer la moindre hostilité. Naturellement, en ne négligeant pas les précautions élémentaires, adaptées aux conditions locales, que l'on doit prendre en tout pays. De ma fréquentation déjà longue des tribus montagnardes, il résulte cette impression fort nette, qui peut-être paraîtra paradoxale : la population du Maroc, au moins celle qui n'a pas été corrompue par l'action du Makhzen, est exceptionnellement bonne et pacifique. Il est singulier de voir les Européens, qui s'émeuvent assez peu des meurtres quotidiens qui ensanglantent leurs cités, faire retentir l'univers du bruit de leurs protestations indignées pour le moindre délit commis par les Marocains. Croient-ils, par hasard, que ce peuple primitif doit être uniquement composé de candidats aux prix de vertu ? Ce serait vraiment l'imaginer trop différent des nations civilisées.

A Tétouan, malgré des rues tortueuses, non éclairées, pleines de recoins et de masures abandonnées et où la police n'existe pas, l'assassinat et même le vol sont presque inconnus. Quelle est la ville européenne qui, dans les mêmes conditions, présenterait une sécurité comparable ?

Pour déterminer la valeur intrinsèque, potentielle s'il est permis de s'exprimer ainsi, de la moralité et de la mentalité du peuple marocain, et pour attribuer à ses manifestations actuelles leur signification véritable, il faut, par la pensée, soumettre une population européenne quelconque aux conditions très spéciales dans lesquelles il se trouve. Lorsque ce peuple européen aura été soumis à l'action d'un gouvernement à la fois despotique et impuissant, accablant les faibles d'impôts et d'exactions de toutes sortes, mais incapable de les défendre contre la violence des forts, étayant le peu de puissance qui lui reste sur les dissensions intestines qu'il suscite et entretient ; enfin,

si on arme jusqu'aux dents les meilleurs éléments de ce peuple opprimé, mais non anéanti, que l'on supprime toute police efficace, en en conservant un vestige simplement irritant, on assistera à des scènes de pillages, de meurtres et de cruautés qui laisseront bien loin derrière elles les quelques actes de brigandage qui semblent si fort indigner le monde civilisé dont la morale, si rigide en théorie, est en réalité si plastique.

La mentalité de ces Européens soumis pendant de longues années à cette expérience serait certainement bien inférieure à celle des tribus libres ou semi-indépendantes du Maroc. Pour les Marocains, grâce au Makhzen, il n'existe que cette alternative : piller ou être pillés ; il faut convenir que cette population, si décriée, met une certaine discrétion dans l'accomplissement du premier terme de ce dilemme. Malgré une existence toujours entourée d'embûches et de trahisons, imposées par le Makhzen, ce peuple a su cependant conserver une notion très précise du juste et de l'injuste, de la reconnaissance et même du dévouement. Il rend rarement le mal pour le bien ; n'est-ce pas là tout ce qu'on peut demander à un groupement humain ? En Europe, pour beaucoup de gens un bienfait est un fardeau difficile à porter ; au Maroc, ce mauvais sentiment est très rare, peut-être même est-il inexistant.

Les tribus libres ou semi-indépendantes sont des îlots de substance vivante épars dans une masse nécrosée ; elles constituent le substratum dissocié sur lequel s'édifiera la future prospérité économique du Maroc. Plus facilement que toute autre nation, nous pouvions favoriser l'accroissement de ces îlots, les rendre confluents en leur créant des intérêts communs, transformer lentement cet état d'anarchie en une stabilité relative et faire ainsi œuvre de véritable pénétration pacifique en conciliant, chose singulière presque

paradoxale, les intérêts supérieurs de la civilisation, dont on aime tant à parler pour se dispenser d'en tenir compte, avec les besoins particuliers de notre développement économique; car, même en matière coloniale, il n'est pas fatalement ridicule et inutile d'être juste et humain. Ce que nous n'avons pas fait, d'autres, peut-être tout en ayant l'air de s'en défendre, le feront à notre grand détriment.

Une pénétration pacifique est forcément lente; c'est une infiltration. Tout le long de notre frontière si étendue, autour de tous les points où notre influence s'exerce à un titre quelconque, il aurait dû se produire une sorte d'action osmotique qui eût, de proche en proche, pénétré tout le Maroc, modifiant lentement sa substance dans ce qu'elle a de plus intime. Aucune action rapide ne saurait amener un changement profond et durable sans produire de grands désordres.

Il est donc regrettable que rien n'ait pu être fait pendant tant d'années pour répandre dans ces tribus marocaines avec prudence les quelques connaissances immédiates utilisables dont elles avaient le plus besoin, au premier rang desquelles il faut certainement placer les soins médicaux (1), un petit nombre de notions agri-

---

(1) Il semble que l'action du médecin doit non seulement s'exercer dans les cliniques existant dans les ports, mais surtout à l'intérieur des tribus. Si le médecin se présente en ami, presque en apôtre, il ne suscitera aucune méfiance, et tout homme à qui il aura rendu la vie ou simplement coupé la fièvre deviendra généralement son ami dévoué, qui, le cas échéant, n'hésitera pas à envoyer les siens à la clinique, ou même à confier ses enfants à une de nos écoles musulmanes. Il semble que, dans la plupart des cas, le médecin doit précéder l'instituteur; mais pour remplir cette mission délicate il lui faudra inspirer confiance à ces gens simples, les comprendre, non seulement en entendant leur langue, mais surtout en pénétrant et en s'assimilant leur manière de penser et de sentir. Seules la bienveillance et l'indulgence, si faciles vis-à-vis de gens primitifs, chez qui chaque défaut a mille excuses, pourront l'amener à cette sorte d'initiation.

L'expérience ma prouvé que, lorsqu'on a su leur inspirer con-

coles, très simples et surtout en employant notre influence auprès du Makhzen à obtenir plus de justice à l'égard de ses propres sujets, à amener la modification du régime atroce des prisons, enfin à protester contre les exactions des fonctionnaires chérifiens, même lorsqu'elles n'atteignaient pas nos nationaux.

Il fallait se constituer l'avocat *officieux*, mais extrêmement tenace des tribus. Comme le fanatisme religieux est très rare au Maroc, que le chrétien y est vu avec méfiance simplement parce qu'on le considère comme un être de proie, rarement capable d'une bonne action désintéressée, en nous montrant inlassablement les amis très indulgents de ces gens, en allant à eux sans attendre qu'ils viennent à nous, en leur faisant le plus de bien possible sans chercher à en tirer un profit immédiat, nous aurions relativement vite obtenu leur confiance (1), car ils sont facilement acces-

---

fiance, les Marocains, loin de fuir les soins médicaux, les recherchent, au contraire, avec empressement; et qu'ils suivent aussi exactement qu'il leur est possible les conseils qu'on leur donne. J'ai pu dans les montagnes vacciner un très grand nombre d'enfants, et le nombre de gens que j'ai guéris de la fièvre intermittente, de la gale, etc., ne se compte plus.

Je regrette simplement que mes faibles connaissances médicales ne m'aient pas permis de faire plus de bien.

(1) En exprimant tout le bien que je pense des tribus montagnardes à qui j'ai eu affaire, il me semble m'acquitter d'une obligation de reconnaissance : de celle que l'on contracte vis-à-vis de gens qui, étant en état de vous nuire sans grands risques, ne l'ont cependant pas fait. C'est cette seule considération qui m'a engagé à écrire cette dernière partie de mon rapport, et non pas le vain plaisir de donner mon avis sur les affaires marocaines; car je ne m'illusionne aucunement sur le peu d'effet produit par ces paroles.

Je souhaite, sans l'espérer, que le nouvel état de choses créé au Maroc n'ait pas pour résultat immédiat d'augmenter singulièrement l'insécurité.

Je crois enfin utile d'insister sur ce point : je prétends simplement dire et essayer de prouver que la moralité de la population du Maroc est au moins égale à celle de n'importe quel autre peuple qui serait placé dans les mêmes conditions, et que, dans la plupart des cas, le Makhzen est directement ou indirectement le fauteur de l'anarchie qui désole ce pays.

sibles au sentiment de justice nettement et simplement exprimé, et, en somme à peu de frais, nous passions à leurs yeux pour de bons génies. Agir ainsi était aller dans le sens de nos intérêts matériels.

GASTON BUCHET,

Chargé de mission du Ministère de l'Instruction publique et du Comité du Maroc.

Cannes, 20 mars 1906.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17.

COMITÉ DU MAROC

Président d'honneur : M. Eug. ÉTIENNE, Ministre de la Guerre.
Président : M. GUILLAIN, Vice-Président de la Chambre des Députés.
Trésorier : M. René FOURET.
Membres : MM.
E.-M. de VOGUÉ, Membre de l'Académie Française, Vice-Président du Comité de l'Afrique Française;
AUGUSTIN BERNARD, Professeur de Géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne;
Prince Roland BONAPARTE;
Paul BOURDE;
Comte A. de CASTRIES;
J. CHAILLEY, Secrétaire général de l'Union coloniale;
J. CHARLES-ROUX, ancien Député;
Le Général DERRÉCAGAIX;
S. DERVILLE, Président du Conseil d'administration de la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée;
O. HOUDAS, Professeur à l'Ecole des Langues Orientales vivantes;
Lucien HUBERT, Député;
René MILLET, Ambassadeur de France;
Georges PRESTAT;
Le Général VARIGAULT;
Secrétaire général : Auguste TERRIER;
Secrétaires : Robert de CAIX et Roger TROUSSELLE;
Délégué à Tanger : Ch. RENÉ-LECLERC.

Siège du Comité : **21, rue Cassette, Paris.**

Tout Français souscripteur d'une somme au moins égale à 20 fr. devient adhérent du Comité du Maroc et reçoit le « Bulletin mensuel de l'Afrique française », organe du Comité.

Adresser les souscriptions au Trésorier du Comité du Maroc, 21, rue Cassette, Paris, 6e.

To avoid fine, this book should be returned on
or before the date last stamped below

10M-8-50-67002

AUG 21 1965

PAMPHLET BINDER
Manufactured by
GAYLORD BROS. Inc.
Syracuse, N.Y.
Stockton, Calif.

DT 310 .B919 C.1
Mission Buchet APP6630
Hoover Institution Library
3 6105 083 127 667

DT 310
B 919

29876